Fecha de aprobación: **25/06/2025**

Guía docente de la asignatura

Enseñanza y Aprendizaje de la Lengua Extranjera. Francés (25611D1)

Grado	Grado en Educación Primaria (Bilingüe)	**Rama**	Ciencias Sociales y Jurídicas
Módulo	Lengua Extranjera. Francés	**Materia**	Enseñanza y Aprendizaje de la Lengua Extranjera. Francés

Curso	4º	**Semestre**	1º	**Créditos**	6	**Tipo**	Optativa

PRERREQUISITOS Y/O RECOMENDACIONES

- Niveau B2 en langue française.

BREVE DESCRIPCIÓN DE CONTENIDOS (Según memoria de verificación del Grado)

- Théories sur l'acquisition des langues et les méthodes d'enseignement.
- L'enseignement bilingue.
- Caractéristiques individuelles des étudiants et conception du cursus scolaire de langues vivantes.
- Didactique des aspects linguistiques des langues : phonétique, grammaire et vocabulaire.
- Didactique de la communication orale et écrite.
- Didactique des aspects socioculturels.
- L'enseignant de langues vivantes et l'aménagement de la classe.
- Matériel et ressources pour l'enseignement et l'apprentissage de langues vivantes.
- L'évaluation de la maîtrise de la langue.

COMPETENCIAS ASOCIADAS A MATERIA/ASIGNATURA

COMPETENCIAS GENERALES

- CG01 - Analizar y sintetizar la información
- CG02 - Organizar y planificar el trabajo
- CG03 - Identificar, formular e investigar problemas
- CG04 - Examinar alternativas y tomar decisiones
- CG05 - Comunicar oralmente y por escrito con orden y claridad, en la propia lengua y en una segunda lengua
- CG06 - Buscar, seleccionar, utilizar y presentar la información usando medios

Firma (1): Universidad de Granada
CIF: Q1818002F

Firmado electrónicamente según arts. 15, 17 y 41.1 del Reglamento de Adm. Electrónica de la Universidad de Granada (BOJA nº 85 de 6 de mayo de 2021)
Este documento firmado digitalmente puede verificarse en https://sede.ugr.es/verifirma/ 05/05/2026 - 09:24
Código seguro de verificación (CSV): 22C0FA520686691EF1A518059E4A97E1 Pág. 1 de 10

tecnológicos avanzados
- CG07 - Adquirir y desarrollar habilidades de relación interpersonal
- CG10 - Apreciar la diversidad social y cultural, en el marco del respeto de los Derechos Humanos y la cooperación internacional
- CG11 - Fomentar y garantizar los principios de accesibilidad universal, igualdad, no discriminación y los valores democráticos y de la cultura de paz
- CG15 - Trabajar de forma autónoma y liderar equipos
- CG16 - Diseñar y gestionar proyectos e iniciativas para llevarlos a cabo
- CG17 - Afrontar los retos personales y laborales con responsabilidad, seguridad, voluntad de autosuperación y capacidad autocrítica
- CG19 - Comprender y relacionar los conocimientos generales y especializados propios de la profesión teniendo en cuenta tanto su singularidad epistemológica como la especificidad de su didáctica
- CG21 - Comprender la complejidad de los procesos educativos en general y de los procesos de enseñanza-aprendizaje en particular
- CG22 - Conocer los fundamentos científicos y didácticos de cada una de las áreas y las competencias curriculares de la Educación Primaria: su proceso de construcción, sus principales esquemas de conocimiento, la relación interdisciplinar entre ellas, los criterios de evaluación y el cuerpo de conocimientos didácticos en relación con los procedimientos de enseñanza y aprendizaje respectivos
- CG23 - Conocer los fundamentos psicológicos, pedagógicos y sociales de los procesos de desarrollo y aprendizaje en los diversos contextos educativos
- CG24 - Diseñar, planificar, investigar y evaluar procesos educativos individualmente y en equipo
- CG25 - Abordar con eficacia situaciones de aprendizaje de lenguas en contextos multiculturales y plurilingües
- CG29 - Adquirir destrezas, estrategias y hábitos de aprendizaje autónomo y cooperativo y promoverlos entre los estudiantes, estimulando el esfuerzo personal y colectivo
- CG30 - Conocer la organización de los colegios de Educación Primaria y la diversidad de acciones que comprende su funcionamiento, así como los modelos de evaluación y mejora de la calidad de los centros educativos, analizando críticamente sus resultados
- CG35 - Conocer y aplicar en las actividades de aula las tecnologías de la información y la comunicación, para impulsar un aprendizaje comprensivo y crítico. Discernir selectivamente la información audiovisual que contribuya a los aprendizajes, a la formación cívica y a la riqueza cultural
- CG36 - Conocer las funciones, posibilidades y limitaciones de la educación para afrontar las responsabilidades sociales, promoviendo alternativas que den respuestas a dichas necesidades, en orden a la consecución de un futuro solidario y sostenible

COMPETENCIAS ESPECÍFICAS

- CE02 - Diseñar, planificar y evaluar procesos de enseñanza y aprendizaje, tanto individualmente como en colaboración con otros docentes y profesionales del centro
- CE03 - Abordar con eficacia situaciones de aprendizaje de lenguas en contextos multiculturales y plurilingües. Fomentar la lectura y el comentario crítico de textos de los diversos dominios científicos y culturales contenidos en el currículo escolar
- CE10 - Reflexionar sobre las prácticas de aula para innovar y mejorar la labor docente. Adquirir hábitos y destrezas para el aprendizaje autónomo y cooperativo y promoverlo entre los estudiantes
- CE11 - Conocer y aplicar en las aulas las tecnologías de la información y de la comunicación. Discernir selectivamente la información audiovisual que contribuya a los aprendizajes, a la formación cívica y a la riqueza cultural
- CE62 - Conocer las dificultades para el aprendizaje de las lenguas oficiales de estudiantes

Firma (1): Universidad de Granada
CIF: Q1818002F

Firmado electrónicamente según arts. 15, 17 y 41.1 del Reglamento de Adm. Electrónica de la Universidad de Granada (BOJA nº 85 de 6 de mayo de 2021)
Este documento firmado digitalmente puede verificarse en https://sede.ugr.es/verifirma/
Código seguro de verificación (CSV): 22C0FA520686691EF1A518059E4A97E1
05/05/2026 - 09:24
Pág. 2 de 10

de otras lenguas
- CE63 - Afrontar situaciones de aprendizaje de lenguas en contextos multilingües
- CE64 - Expresarse, oralmente y por escrito en una lengua extranjera

RESULTADOS DE APRENDIZAJE (Objetivos)

Les étudiants qui suivent cette matière doivent atteindre les objectifs suivants :
- Savoir identifier les intérêts et les besoins linguistiques et communicatifs des étudiants pour planifier, programmer et enseigner un programme de langues ouvert et flexible, d'une manière qui satisfait les besoins des apprenants et les exigences des conceptions curriculaires des Communautés Autonomes, d'Espagne et du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (C1, C2, CDM7.3, CDM7.10).
- Connaître et savoir appliquer les techniques didactiques les plus recommandées des différentes théories, méthodes et approches pédagogiques, en justifiant leur adéquation dans différents contextes scolaires (CG19, C2, C3, CDM7.10).
- Développer la compétence communicative des étudiants et les sous-compétences impliquées en proposant des situations d'enseignement et d'apprentissage de la langue qui soient significatives et compréhensibles (CG5, C2, C3, CDM7.9).
- Utiliser les espaces de classe et diverses stratégies pour regrouper les élèves afin de combiner travail individuel, en binôme et apprentissage coopératif par des activités de groupe (C3, C10, CDM7.8).
- Connaître et savoir appliquer des techniques qui motivent et génèrent des attitudes positives envers l'apprentissage de la langue enseignée (C2, C10, CDM7.8)
- Assister et traiter la diversité des élèves par un enseignement qui prend en compte les besoins particuliers et qui intègre les apports et le rythme d'apprentissage d'élèves surdoués, en difficulté d'apprentissage, d'origines sociales et culturelles différentes (C1, C2, C3, CDM7 .8).
- Utiliser une variété de matériels et de sources d'information, y compris les nouvelles technologies et savoir comment les appliquer à l'enseignement et à l'apprentissage des langues (C2, C10, C11,).
- Évaluer le cursus scolaire des langues, les performances professionnelles et les performances des élèves à l'aide de diverses techniques d'évaluation et d'autoévaluation (C1, C2, CDM7.10).
- Réfléchissez à l'action et étudiez la nature des phénomènes qui se produisent en classe (C10, CDM7.8).
- Savoir enseigner des contenus non linguistiques dans la langue étrangère correspondante au niveau de l'enseignement primaire (C3, C9).

PROGRAMA DE CONTENIDOS TEÓRICOS Y PRÁCTICOS

TEÓRICO

1. Apprentissage et acquisition des langues. Théories et méthodes de l'enseignement.
2. L'enseignement bilingue.
3. Les unités didactiques (situations d'apprentissage) : structures et approches. L'approche par compétences et basée sur des projets.
4. Le curriculum de la LE : la didactique de la communication orale. Le développement de la compréhension et expression orales.
5. Le curriculum de la LE : l'interaction communicative.
6. Le curriculum de la LE : la lecture en langue étrangère. La compétence discursive. L'usage des

Firma (1): Universidad de Granada
CIF: Q1818002F

Firmado electrónicamente según arts. 15, 17 y 41.1 del Reglamento de Adm. Electrónica de la Universidad de Granada (BOJA nº 85 de 6 de mayo de 2021)
Este documento firmado digitalmente puede verificarse en https://sede.ugr.es/verifirma/ 05/05/2026 - 09:24
Código seguro de verificación (CSV): 22C0FA520686691EF1A518059E4A97E1 Pág. 3 de 10

textes et d'histoires pour l'enseignement et l'apprentissage de la LE. Approches dans l'enseignement de la lecture en LE. Types de lectures appliquées aux cours de LE. Tâches pour le développement de la compréhension lectrice. Programmes et matériaux de lecture pour des enfants. Caractéristiques des manuels gradués.
7. Le curriculum de la LE : la production écrite dans la LE. Habiletés en relation avec l'écriture de la LE. Le processus de l'écriture. Approches de l'enseignement de l'écriture. Le développement de la compétence linguistique : Grammaire, vocabulaire y orthographe. Des chansons et des jeux pour la didactique de la communication écrite.
8. Le curriculum de la LE : Le développement de la compétence linguistique, sociolinguistique et pragmatique. L'enseignement de la grammaire, du vocabulaire et de la prononciation. La didactique des fonctions communicatives. Les compétences socioculturelle et interculturelle.
9. Développement de la compétence culturelle en LE.
10. Matériaux et ressources pour le cours de langue étrangère. Des nouvelles technologies appliquées à l'enseignement des langues.
11. L'évaluation de la LE. Comment évaluer la compétence des individus avec la LE. Le portfolio. Les tests : différents types et prérequis fondamentaux. Des techniques d'évaluation pour la communication orale et écrite. L'évaluation du curriculum de LE et de l'action d'enseignement du professeur. Analyse des résultats. Les qualifications des étudiants.
12. L'enseignant de langue étrangère et sa maîtrise de la classe.

PRÁCTICO

- **Cours pratiques :**
  - Thème 1 : activités et techniques d'enseignement et d'apprentissage liées aux différentes méthodes d'enseignement.
  - Thème 2 : activités et techniques d'enseignement et d'apprentissage liées à l'enseignement bilingue.
  - Thème 3 : activités liées à la construction d'unités d'enseignement et à la planification avec un accent sur les étudiants en tant qu'agents sociaux actifs. Approche basée sur les tâches et les projets.
  - Thème 4 : activités, techniques, tâches et ressources pédagogiques liées à la communication orale (écoute) en langue vivante. Cadre normatif. Analyse des activités.
  - Thème 5 : activités, techniques, tâches et ressources pédagogiques liées à la communication orale (parole et interaction orale) en langue vivante. Cadre normatif. Analyse d'activité.
  - Thème 6 : activités, techniques, tâches et ressources pédagogiques liées à la lecture de textes. Étude de plusieurs livres. Cadre normatif. Analyse des activités de lecture des activités proposées.
  - Thème 7 : activités, techniques, tâches et ressources pédagogiques liées à l'expression écrite. Normatif. Analyse des activités écrites.
  - Thème 8 : activités, techniques, tâches et ressources pédagogiques liées aux aspects grammaticaux, au vocabulaire, à la prononciation, aux actes de langage et aux fonctions de communication. Cadre normatif. Analyse linguistique et pragmatique des activités.
  - Thème 9 : analyse et sélection de textes appropriés pour le développement des compétences culturelles des étudiants. Sélection de chansons et de comptines pour enseigner une langue étrangère à l'école primaire.
  - Thème 10 : utilisation du matériel et des ressources, avec une attention particulière aux nouvelles technologies, pour l'enseignement d'une langue étrangère au primaire.
  - Thème 11 : préparation ou/et sélection d'activités et de techniques pour l'évaluation des compétences en communication orale et écrite.

Firma (1): Universidad de Granada
CIF: Q1818002F

Firmado electrónicamente según arts. 15, 17 y 41.1 del Reglamento de Adm. Electrónica de la Universidad de Granada (BOJA nº 85 de 6 de mayo de 2021)
Este documento firmado digitalmente puede verificarse en https://sede.ugr.es/verifirma/ 05/05/2026 - 09:24
Código seguro de verificación (CSV): 22C0FA520686691EF1A518059E4A97E1 Pág. 4 de 10

- Thème 12 : stratégies de gestion et de contrôle de la classe de langue étrangère.

- **Séminaires et ateliers :**
  - Supervision des tâches, clarification des doutes, discussion et débat sur l'utilité des activités pratiques impliquées dans l'agenda pratique.
- **Sur le terrain :**
  - Recherche dans les classes de langues de différentes écoles.
  - Utilisation de questionnaires pour collecter des informations sur l'enseignement de la langue vivante en classe.
- **Nous tenons à souligner que** la réalisation de travaux et de tâches intégrant une perspective de genre sera vivement encouragée.

BIBLIOGRAFÍA

BIBLIOGRAFÍA FUNDAMENTAL

- Bertocchini, Paola (2017). Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE: cours, activités, corrigés. Clé internationla.
- Besse, Henri ; Porquier, Rémy (1984). Grammaires et didactique des langues. Hatier-Crédif.
- Bolton, Sibylle (1991). Évaluation de la compétence communicative en langue étrangère. Hatier Crédif.
- Comblain, Annick (2022). Bilinguisme et apprentissage précoce des langues. Presses Universitaires de Liège. Disponible sur : Bilinguisme et apprentissage précoce des langues – Publication de livres en toute simplicité (uliege.be) [date de dernière consultation : 31/05/2023]
- Conseil de l'Europe (2001). Cadre européen commun de référence pour les langues. Didier-Conseil de l'Europe.
- Conseil de l'Europe (2018). Cadre européen commun de référence pour les langues. Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs. https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5
- Cuq, Jean-Pierre et Gruca, Isabelle (2017). Cours de didactique du français langue étrangère. PUG.
- Cuq, Jean-Pierre dir. (2003). Dictionnaire de Didactique du français langue étrangère ou seconde. CLE.
- Defays, Jean-Marc (2003). Le français langue étrangère et seconde. Enseignement et apprentissage. Nardaga.
- Hilton, Heather (2022). Enseigner les langues avec l'apport des sciences cognitives. Hachette éducation.
- Pascale Leclercq, Amanda Edmonds, Elisa Sneed German (2021). Introduction à l'acquisition des langues étrangères. De boeck supérieur.
- Robert, Jean-Pierre (2002) : Dictionnaire Pratique de didactique du FLE. Ophyrs.
- Suso López, Javier & Fernández Fraile, María Eugenia (2001). La Didáctica de la Lengua Extranjera. Fundamentos teóricos y análisis del currículum de Lengua Extranjera (Educación Primaria, ESO y Bachillerato). Comares.
- Suso López, Javier (2000). Communication et enseignement/apprentissage du FLE. Método Ediciones.
- Suso López, Javier (2000). L'Unité Didactique en Français langue étrangère. Método Ediciones.
- Suso López, Javier (2006). De 'un niveau-seuil' au 'Cadre européen commun de référence pour les langues'. EUG/UAB.
- Suso López, Javier (coord.) (2004). Phonétique, lexique, grammaire et enseignement/apprentissage du FLE. Método ediciones.

Firma (1): Universidad de Granada
CIF: Q1818002F

Firmado electrónicamente según arts. 15, 17 y 41.1 del Reglamento de Adm. Electrónica de la Universidad de Granada (BOJA nº 85 de 6 de mayo de 2021)
Este documento firmado digitalmente puede verificarse en https://sede.ugr.es/verifirma/ 05/05/2026 - 09:24
Código seguro de verificación (CSV): 22C0FA520686691EF1A518059E4A97E1 Pág. 5 de 10

- Suso López, Javier (dir.) (2001). Discours, énonciation et enseignement/apprentissage du FLE. Método ediciones.
- Vanthier, Hélène. (2009). L'enseignement aux enfants en classe de langue. CLE international.
- Vez, José Manuel, Guillén, Carmen y Alario, Carmen (2002). Didáctica de la Lengua Extranjera en la Educación Infantil y Primaria. Síntesis.

BIBLIOGRAFÍA COMPLEMENTARIA

- Bara, Stéphanie ; Bonvallet, Anne-Marguerite et Rodier, Christian (2011). Écritures créatives. PUG.
- Bentolila, Alain (2019). La joie d'apprendre ensemble. First editions.
- Branellec-Sorensen, Maria et Chalaron Marie-Laure (2017). Jeux de rôles. PUG.
- Briet, Geneviève ; Collige, Valérie et Rassart Emmanuelle (2014). La prononciation en classe. PUG.
- Chiss, Jean Louis (2021). Le FLE et la francophonie dans le monde. Armand Colin.
- Claeys-Bouuaert, Michel (2018). L'éducation émotionnelle de la maternelle au lycée. Le souffle d'or.
- Qotb, Hani. Le Manuel numérique de FLE (2023). Spécificités, démarches et perspectives. Enfance, éducation et société. L'Harmattan
- Payet, Adrien (2010). Activités théâtrales en classe de langue. CLE international.
- Petitmengin, Violette et Faja Clémence (2017). La grammaire en jeux. PUG.
- Silva, Haydée (2008). Le jeu en classe de langue. CLE international.
- Zamorano, Cécile (2019). Je joue et j'apprends le vocabulaire. Nathan.

ENLACES RECOMENDADOS

- Clicnet : http://clicnet.swarthmore.edu/fle.html
- CHLOE ou " Les aventures d'une Parisienne" : http://www.ur.se/chloe/frame.html
- ÉduFLE.net, le site coopératif du FLE : http://www.edufle.net/
- Flenet, Site Mario Tomé : http://www3.unileon.es/dp/dfm/flenet/
- Franc-parler : http://www.francparler.org/
- Manfred Overmann : http://www.ph-ludwigsburg.de/franzoesisch/overmann/baf3/
- Polarfle : http://www.polarfle.com/
- Le Point du FLE : https://www.lepointdufle.net/
- TV5 monde : http://www.tv5monde.com/

METODOLOGÍA DOCENTE

- MD01 - Aprendizaje cooperativo. Desarrollar aprendizajes activos y significativos de forma cooperativa.
- MD02 - Aprendizaje por proyectos. Realización de proyectos para la resolución de un problema, aplicando habilidades y conocimientos adquiridos.
- MD03 - Estudio de casos. Adquisición de aprendizajes mediante el análisis de casos reales o simulados.
- MD04 - Aprendizaje basado en problemas. Desarrollar aprendizajes activos a través de la resolución de problemas.

Firma (1): Universidad de Granada
CIF: Q1818002F

Firmado electrónicamente según arts. 15, 17 y 41.1 del Reglamento de Adm. Electrónica de la Universidad de Granada (BOJA nº 85 de 6 de mayo de 2021)
Este documento firmado digitalmente puede verificarse en https://sede.ugr.es/verifirma/ 05/05/2026 - 09:24
Código seguro de verificación (CSV): 22C0FA520686691EF1A518059E4A97E1 Pág. 6 de 10

EVALUACIÓN (instrumentos de evaluación, criterios de evaluación y porcentaje sobre la calificación final)

EVALUACIÓN ORDINARIA

- **Instruments d'évaluation :**
  - EV-I1 : Épreuves écrites : contenant des exercices de dissertation, des questions à réponse courte, des cas pratiques, et des exercices de résolution de problèmes.
  - EV-I2 : Épreuves orales : présentation d'œuvres et lectures (individuelles ou en groupe), participation à des interviews, des débats, etc.
- **Critères d'évaluation :**
  - **Théorie (50%) :**
    - Vérification de la maîtrise des contenus théoriques et pratiques par examen : 50%.
  - **Pratique (50%) :**
    - **Portfolio : 30%.** Il comprend des preuves d'appréciation du travail réalisé (dont une Unité Didactique/Situation d'apprentissage), en tenant compte de la présentation, de l'écriture et de la clarté des idées, de la structure et du niveau scientifique, de la créativité, de la justification des arguments, de la capacité et de la richesse de la critique qui est faite, et mise à jour de la bibliographie consultée.
    - **Activités pratiques et exposés : 20%.** Démonstration de la capacité d'enseignement par des pratiques et des présentations évaluables en classe.
- "Le système de notation sera exprimé par qualification numérique conformément aux dispositions de l'article 5 du R.D. 1125/2003, du 5 septembre, qui établit le système européen de crédit et de qualification dans les diplômes universitaires officiels et valable sur le territoire national. La note globale correspondra à la note pondérée des différents aspects et activités qui composent le système d'évaluation, c'est-à-dire que la note finale du cours tiendra compte de tous les critères d'évaluation. Pour que la note moyenne finale soit positive, la note dans chacune des sections (théorie et pratique) doit être égale ou supérieure à cinquante pour cent de la note (à savoir que les crédits théoriques et pratiques doivent être approuvés avec la même qualification ou plus, elle doit être donc supérieure à 5 pour que la moyenne puisse être établie). Les étudiants qui remplissent les conditions pour se soumettre à l'évaluation unique finale (article 8 du NCG71 / 2 : Règlement d'évaluation et de notation pour les étudiants de l'Université de Grenade) devront passer un examen du contenu théorique de la matière et un examen oral".
- Dans le cas de l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle pour le développement de la matière, l'étudiant doit en faire un usage éthique et responsable. Il convient de suivre les recommandations contenues dans le document intitulé "Recommandations pour l'utilisation de l'intelligence artificielle à l'UGR", publié à l'adresse suivante : https://ceprud.ugr.es/formacion-tic/inteligencia-artificial/recomendaciones-ia#contenido0
- **Assistance :**
  - Sauf dans le cas des étudiants soumis à l'évaluation finale unique, tous les étudiants ont l'obligation d'assister à, au moins, 80% des cours.

EVALUACIÓN EXTRAORDINARIA

- **Critères d'évaluation :**
  - **Théorie (50%) :**
    - Vérification de la maîtrise des contenus théoriques et pratiques par examen : 50%.

Firma (1): Universidad de Granada
CIF: Q1818002F

Firmado electrónicamente según arts. 15, 17 y 41.1 del Reglamento de Adm. Electrónica de la Universidad de Granada (BOJA nº 85 de 6 de mayo de 2021)
Este documento firmado digitalmente puede verificarse en https://sede.ugr.es/verifirma/ 05/05/2026 - 09:24
Código seguro de verificación (CSV): 22C0FA520686691EF1A518059E4A97E1 Pág. 7 de 10

- **Pratique (50%) :**
  - **Portfolio : 30%.** Il comprend des preuves d'appréciation du travail réalisé (dont une Unité Didactique), en tenant compte de la présentation, de l'écriture et de la clarté des idées, de la structure et du niveau scientifique, de la créativité, de la justification des arguments, de la capacité et de la richesse de la critique qui est faite, et mise à jour de la bibliographie consultée.
  - **Activités pratiques et exposés : 20%.** Démonstration de la capacité d'enseignement par des pratiques et des présentations évaluables en classe.

- Pour que la note moyenne finale soit positive, la note dans chacune des parties du programme (théorie et pratique) doit être égale ou supérieure à cinquante pour cent de la note (c'est-à-dire que les crédits théoriques et pratiques doivent être approuvés avec la même qualification ou plus, elle doit être donc, égale ou supérieure à 5 pour que la moyenne puisse être établie).
- Le système de notation sera exprimé par qualification numérique conformément aux dispositions de l'article 5 du R.D. 1125/2003, du 5 septembre, qui établit le système européen de crédit et de qualification dans les diplômes universitaires officiels et valable sur le territoire national. La note globale correspondra à la note pondérée des différents aspects et activités qui composent le système d'évaluation, c'est-à-dire que la note finale du cours tiendra compte de tous les critères d'évaluation. Pour que la note moyenne finale soit positive, la note dans chacune des sections (théorie et pratique) doit être égale ou supérieure à cinquante pour cent de la note (à savoir que les crédits théoriques et pratiques doivent être approuvés avec la même qualification ou plus, elle doit être donc supérieure à 5 pour que la moyenne puisse être établie). Les étudiants qui remplissent les conditions pour se soumettre à l'évaluation unique finale (article 8 du NCG71 / 2 : Règlement d'évaluation et de notation pour les étudiants de l'Université de Grenade) devront passer un examen du contenu théorique de la matière et un examen oral.
- Dans le cas de l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle pour le développement de la matière, l'étudiant doit en faire un usage éthique et responsable. Il convient de suivre les recommandations contenues dans le document intitulé "Recommandations pour l'utilisation de l'intelligence artificielle à l'UGR", publié à l'adresse suivante : https://ceprud.ugr.es/formacion-tic/inteligencia-artificial/recomendaciones-ia#contenido0
- **Assistance :**
  - Sauf dans le cas des étudiants soumis à l'évaluation finale unique, tous les étudiants ont l'obligation d'assister à au moins 80% des cours.

EVALUACIÓN ÚNICA FINAL

- Elle se déroulera en un seul acte académique qui consistera en :
  - Un examen des connaissances théoriques et pratiques au moyen d'une épreuve écrite en rapport avec le programme.
  - Un examen oral en relation avec le programme du cours (théorie et pratique).
- La valeur de la note finale de chaque partie sera celle indiquée ci-dessous et chacune d'entre elles devra être réussie :
  - Examen de connaissances théoriques et pratiques : 70%.
  - Examen oral comprenant des questions centrées sur le contenu des sujets traités, en plus de la présentation orale d'une unité didactique/situation d'apprentissage : 30%.

Firma (1): Universidad de Granada
CIF: Q1818002F

Firmado electrónicamente según arts. 15, 17 y 41.1 del Reglamento de Adm. Electrónica de la Universidad de Granada (BOJA nº 85 de 6 de mayo de 2021)
Este documento firmado digitalmente puede verificarse en https://sede.ugr.es/verifirma/ 05/05/2026 - 09:24
Código seguro de verificación (CSV): 22C0FA520686691EF1A518059E4A97E1 Pág. 8 de 10

INFORMACIÓN ADICIONAL

- **Informations sur le plagiat.**
  - L'Université de Grenade encouragera le respect de la propriété intellectuelle et fera comprendre aux étudiants que le plagiat est une pratique contraire aux principes qui régissent l'enseignement universitaire. Pour cela, l'étudiant procédera à la reconnaissance d'avoir réalisé les différents travaux de sa main et de leur protection conformément à la propriété intellectuelle telle qu'établie par la législation en vigueur.
  - Le plagiat, entendu comme la présentation d'une œuvre ou d'un travail réalisé par une autre personne comme étant le leur ou la copie de textes sans citer leur source et les donner comme leur propre élaboration, conduira automatiquement à une note numérique de zéro dans la matière en ce qu'il est aurait été détecté, quels que soient les autres notes que l'étudiant aurait obtenues. Cette conséquence doit être comprise sans préjudice des responsabilités disciplinaires que les étudiants qui plagient peuvent encourir.

- **Évaluation exceptionnelle.**
  - En ce qui concerne l'évaluation exceptionnelle, la réglementation en vigueur approuvée par l'Université de Grenade sera prise en compte. https://www.ugr.es/~minpet/pages/enpdf/normativaevaluacionycalificacion.pdf
- **Évaluation extraordinaire par le jury.**
  - L'étudiant qui souhaite bénéficier de la procédure d'évaluation par le jury doit en faire la demande par écrit à la Direction du Département. La demande doit être présentée au moins quinze jours ouvrables avant la date de début de la période d'examens de chaque session, en renonçant aux notes obtenues en effectuant les différents tests d'évaluation continue. Dans le cas de matières de premier cycle avec un enseignement partagé par plusieurs départements, l'étudiant dirigera la demande vers l'un d'entre eux, et devra être résolue par la direction du département auquel la demande est adressée. La procédure d'évaluation par le tribunal ne sera applicable qu'aux épreuves finales (article 10).

- **Évaluation des étudiants en situation de handicap ou/et à besoins éducatifs particuliers (BEP).**
  - Dans le cas d'étudiants en situation de handicap ou ayant d'autres besoins spécifiques de soutien éducatif, les tests d'évaluation doivent être adaptés à leurs besoins, conformément au règlement d'évaluation de l'Université de Grenade. https://www.ugr.es/~minpet/pages/enpdf/normativaevaluacionycalificacion.pdf
- **Perspective de genre**
  - Dans le cadre de l'enseignement de ce cours, nous adopterons une perspective de genre afin de garantir l'absence de discrimination entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les compétences, les contenus, la méthodologie et l'évaluation. En même temps, nous favoriserons l'identification des stéréotypes (y compris les microstéréotypes) sexistes dans la discipline ainsi que dans les pratiques éducatives et sociales.
    D'ailleurs, nous privilégierons l'utilisation d'un langage non-sexiste, tant à l'oral qu'à l'écrit.
- **Protection des données personnelles.**
  - Conformément à la Résolution du Recteur du 4 mai 2020 sur le traitement et la protection des données personnelles dans le développement de tests d'évaluation non présentiels, dans les tests d'évaluation envisagés dans ce guide qui nécessitent ou prévoient d'utiliser l'audio ou/et vidéo pendant le développement de celui-ci, cette utilisation sera faite conformément aux directives établies dans les instructions et recommandations pour l'application du règlement sur la

Firma (1): Universidad de Granada
CIF: Q1818002F

Firmado electrónicamente según arts. 15, 17 y 41.1 del Reglamento de Adm. Electrónica de la Universidad de Granada (BOJA nº 85 de 6 de mayo de 2021)
Este documento firmado digitalmente puede verificarse en https://sede.ugr.es/verifirma/ 05/05/2026 - 09:24
Código seguro de verificación (CSV): 22C0FA520686691EF1A518059E4A97E1 Pág. 9 de 10

protection des données, la vie privée ou personnelle marquée par le secrétaire général ou l'organisme compétent de la UGR.

Información de interés para estudiantado con discapacidad y/o Necesidades Específicas de Apoyo Educativo (NEAE): Gestión de servicios y apoyos (https://ve.ugr.es/servicios/atencion-social/estudiantes-con-discapacidad).

Firma (1): Universidad de Granada
CIF: Q1818002F

Firmado electrónicamente según arts. 15, 17 y 41.1 del Reglamento de Adm. Electrónica de la Universidad de Granada (BOJA nº 85 de 6 de mayo de 2021)
Este documento firmado digitalmente puede verificarse en https://sede.ugr.es/verifirma/
Código seguro de verificación (CSV): 22C0FA520686691EF1A518059E4A97E1
05/05/2026 - 09:24
Pág. 10 de 10